

Conférence ED : Cycles sur les livres



LES SOURCES DU DROIT

Stefan Goltzberg



Par « sources du droit », on désigne traditionnellement la loi, la coutume, la jurisprudence, la doctrine. À la base de tout raisonnement juridique, les sources du droit sont donc omniprésentes dans le discours des juristes. C'est même de la manière dont elles sont présentées que dépend l'issue d'un procès.

Date(s)

le 3 mai 2017

De 17h à 19h

Lieu(x)

Bâtiment F (Simone Veil)

Salle des Actes (F.141)

M. Stefan GOLTZBERG

Chercheur au Centre Perelman de Philosophie du Droit

Présentation et discussion sur le Livre

"LES SOURCES DU DROIT"

Or, le précédent doit-il l'emporter sur la coutume ? La doctrine le cède-t-elle au précédent ? Comment articuler ces sources entre elles ?

Stefan Goltzberg aborde toutes ces questions en s'appuyant sur le droit français et le droit de common law, mais aussi sur de nombreuses autres cultures juridiques, notamment le droit musulman, le droit canonique ou encore le droit talmudique.

Mis à jour le 17 octobre 2017

<https://ed141.parisnanterre.fr/conference-ed-cycles-sur-les-livres-731004.kjsp?RH=1458904063141>